

# GROUPE

*m a m a n*

*Mouvement pour  
l'Autonomie dans la Maternité  
et pour l'Accouchement Naturel*

## RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS

**1<sup>er</sup> août 2011 au 31 juillet 2012**

**Présenté à l'assemblée générale des membres le samedi 29 septembre 2012**

### **Signification des principaux sigles:**

MdN : Maison de naissance

OSFQ : Ordre des sages-femmes du Québec

RFSQ : Regroupement Les Sages-femmes du Québec

RNR: Regroupement Naissance-Renaissance

RR: Représentante régionale du Groupe MAMAN

SF : Sage-femme

Chères membres,

Le Groupe MAMAN (GM) continue de tenir le fort avec des femmes extraordinaires et passionnées. Heureusement car nous sommes encore loin de la coupe aux lèvres pour que toutes les femmes du Québec aient accès au soutien approprié pour donner naissance à leur enfant de façon simple, physiologique et, tout bonnement, comme elles le souhaitent. La pratique des sages-femmes demeure un moyen de prédilection pour y arriver, mais ce n'est pas si simple. La vigilance et la présence des femmes dans l'implantation des services sages-femmes au Québec est toujours essentielle pour respecter leurs droits à l'égard de leur maternité. Ainsi j'ose interpeller toutes les membres du GM et toutes les femmes qui se sentent concernées à apporter leur contribution et leur voix. Chaque petit geste compte et chaque geste est important pour que les femmes puissent donner et nourrir la vie, sainement et sans contraintes inappropriées. Merci à toutes les militantes, femmes impliquées et aux hommes qui les aiment !

*Lysane Grégoire, présidente*

- 1<sup>er</sup> août 2011 : *Infolettre* Vol. 5 No. 4, Édition du 1<sup>er</sup> août 2011
- 25 août 2011 : Rencontre du conseil d'administration du Groupe MAMAN (GM). On y prépare la prochaine AGA où le 15<sup>e</sup> anniversaire du GM doit y être célébré. La réalisation du prochain MAMANzine va bon train et aura au plus 72 pages. Toutes les représentantes régionales ont été contactées et la liste a été mise à jour; le nouveau site Internet du GM sera prêt sous peu.
- 31 août 2011 : Première rencontre du Comité Naissance Civile (CNC), suite à sa formation en juin 2011 par le GM. Les membres du comité proviennent principalement du Regroupement Naissance-Renaissance (RNR), de Naître chez nous, du GM et de deux étudiants en droit de l'UQAM. Cette première rencontre a permis de définir le plan d'action du comité en réaction à la directive du Directeur de l'état civil (DEC) émise le 4 avril 2011; cette nouvelle directive rehausse une fois de plus les contraintes pour la déclaration d'un enfant né à domicile en l'absence de médecin ou de sage-femme règlementée. Une demande de rencontre avec le DEC est planifiée ainsi qu'une recherche de témoignages pour développer notre argumentaire.
- 8 septembre 2011 : *Infolettre* Vol. 5 No. 5, Édition spéciale du 8 septembre 2011

- 16 septembre 2011 : Tenue d'un kiosque du GM lors de la présentation de la pièce de théâtre *Naissance* à Laval. Publicité d'une demi-page présentant nos livres, obtenue gratuitement.
- 19 septembre 2011: Participation à l'*Étude de pétitions concernant la pratique sage-femme* à la Commission de la santé et des services sociaux en tant qu'initiateurs de la pétition et d'experts. Lysane Grégoire y est présente en tant que représentante de la Coalition pour la pratique sage-femme, au même titre que Lorraine Fontaine du Regroupement Naissance-Renaissance, Alexa Conradi de la Fédération des femmes du Québec et Denise Boucher de la CSN. La Coalition a déposé un mémoire qui comporte trois recommandations :
  1. La mise en place d'un comité national pour le développement de la pratique sage-femme et des maisons de naissance reflétant la diversité régionale du Québec et dans lequel les institutions sages-femmes et les groupes citoyens sont représentés ;
  2. L'implantation des maisons de naissance au rythme prévu dans la politique de périnatalité 2008-2018 en s'assurant du lien avec les groupes citoyens, de l'origine du projet jusqu'à son implantation, afin que la maison de naissance reflète les besoins du réseau local de services, mais aussi de la communauté dans laquelle elle s'intègre.
  3. La tenue d'une vaste campagne de promotion de l'accouchement physiologique et de la pratique sage-femme auprès des intervenants du réseau de la santé, des fonctionnaires de tous les paliers gouvernementaux, des étudiants et futurs professionnels de la santé notamment en médecine et de la population.

Devant la Commission, le GM a fait valoir les résistances auxquelles font face les groupes citoyens réclamant des services de sages-femmes et des MdN et a souligné la situation précaire des comités de parents dans les MdN en rappelant la situation inacceptable du Comité de parents Mimosa qui a été évincé de sa MdN. Par ailleurs, l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'Ordre des sages-femmes du Québec et le Regroupement Les sages-femmes du Québec ont également eu leurs représentantes devant la Commission.

- 22 septembre 2011 : Des représentantes du GM, du RNR, de Naître Chez Nous, de l'Alliance francophone pour l'accouchement respecté (AFAR), des citoyennes ainsi que 5 bébés et une fillette rencontrent à Montréal le directeur de l'état civil, M. Renaud Bernier. Cette rencontre a pour objectif de partager des solutions aux problèmes rencontrés par les parents n'ayant pas de *Constat de naissance* suite à un accouchement en dehors du réseau de la santé. Les demandes du Comité naissance civile (CNC) ont été :
  1. Que le Directeur de l'état civil considère la naissance comme un acte civil et non médical ;
  2. Que la femme qui accouche soit la première personne à constater la naissance et, de ce fait, à pouvoir remplir le Constat de naissance.
  3. Que le Directeur de l'état civil ne fasse plus de cas par cas;
  4. Que le Directeur de l'état civil invalide la directive CQ 111-1 du 4 avril 2011 et qu'il remette en vigueur la façon de faire d'avant 2006.

De son côté, le DEC présente ses propositions :

1. – Qu'un employé (ou plusieurs si nécessaire) soit formé afin de répondre aux besoins des personnes qui n'ont pas de Constat de naissance.
  2. – Que les parents n'ayant pas de Constat de naissance aient le choix de présenter des preuves médicales telles qu'inscrites dans la directive du 4 avril 2011 ou de présenter la déclaration solennelle de deux témoins citoyens québécois non parents avec la mère attestant avoir vu la femme enceinte ainsi qu'en présence du bébé, après son accouchement.
- 24 septembre 2011 : Assemblée générale annuelle du GM tenue au CLSC de la Petite-Patrie, à Montréal. Outre la présentation des points réguliers, nous y célébrons les 15 ans du GM et présentons une activité sur les Intelligences citoyennes animée par Lorraine Fontaine du RNR.
  - 30 septembre 2011 : Réunion de préparation pour un atelier avec Shirley Rivest.

- 7 octobre 2011 : Le GM constate que le Directeur de l'état civil (DEC) vient de faire paraître sur son site Internet une nouvelle directive remplaçant celle du 4 avril dernier (la nouvelle directive est datée du 12 septembre 2011, mais n'a été publiée que le 7 octobre 2011). Cette nouvelle directive permet la déclaration de naissance sans la visite chez un médecin qui confirmerait l'acte. Le CNC est heureux de cette avancée, mais constate du même coup que la déclaration de naissance sans la visite d'un médecin, telle que décrite dans la nouvelle directive, demeure une alternative de second ordre; de plus, dans son libellé, le DEC persiste à définir l'accoucheur comme étant un médecin ou une sage-femme de l'OSFQ. Finalement, l'assermentation des témoins serait contraire au principe d'égalité des citoyens en posant des exigences différentes pour un témoin par rapport à celles imposées aux parents ou au médecin.
- 12 octobre 2011 : Rencontre du conseil d'administration du GM. Les principaux sujets abordés sont : bilan de l'AGA, finalisation des rapports d'impôt du GM, décision sur la création future d'un lien « la page d'Alexandrine » sur le site Internet du GM, actions à prendre par le GM en réaction aux déclarations du Dr Sabbah dans la revue *Enfant-Québec*, (une lettre type est préparée par le GM est envoyée dans les médias en guise de protestation). Nous planifions la tenue d'un atelier avec Shirley Rivest et il y a discussion sur les travaux de la Coalition pour la pratique sage-femme qui a fait le bilan de l'année précédente et a travaillé sur la présentation du 19 septembre (voir plus haut).
- 18 octobre 2011 : Réunion du Comité Naissance Civile; discussion sur la nouvelle directive émise depuis peu par le Directeur de l'état civil suite à la rencontre du 22 septembre dernier. Un plan d'action fait état de deux objectifs clairs (qui feront l'objet de travaux de session des étudiants en droit de l'UQAM):
  1. Réaliser une demande d'un avis juridique sur la directive amendée auprès de la Commission des droits de la personne
  2. Contester l'acte médical réservé
- 20 octobre 2011 : Mariane Labrecque et Claudine Jouny participent à l'émission de Denis Lévesque à LCN. Le titre du segment de l'émission est *Accoucher à domicile : naturel ou dangereux ?* Comme l'emphase est mise sur la sécurité de l'accouchement à domicile, que Denis Lévesque conduit la discussion pour créer de la polémique et que le débat demeure superficiel, les participantes en sortent avec un sentiment de légère frustration tout en ayant la fierté d'avoir bien représenté les positions du GM.
- 4 novembre 2011 : *Infolettre* Vol. 5 No. 6, Édition du 4 novembre 2011
- 9 novembre 2011 : Participation de Lysane Grégoire et Wennita Charron à la conférence annuelle du Mouvement Allaitement du Québec (MAQ) portant le titre *Quand la promotion de l'allaitement fait mal* tenue à Laval. Le MAQ a été créé en 2009 afin de contribuer à la création d'environnements favorables à l'allaitement maternel au Québec. C'est un lieu de concertation indépendant, ouvert à toutes les actrices du domaine de l'allaitement, visant à répondre à un besoin de réseautage largement exprimé, ainsi que pour proposer des projets novateurs à l'échelle locale, régionale et provinciale. Le GM est membre du MAQ.
- 22 novembre 2011 : Lysane Grégoire participe à une rencontre de la Coalition pour la pratique sage-femme. La Commission parlementaire, dans les suites des présentations du 19 septembre, a présenté quatre recommandations dans son rapport :
  1. QUE les efforts visant la mise en œuvre de la Politique de périnatalité 2008-2018 se poursuivent de manière à ce que les objectifs favorisant l'accroissement de l'accessibilité aux services de sages-femmes soient atteints.
  2. QUE des moyens soient mis en place afin de favoriser une meilleure coordination entre les différents intervenants en périnatalité, notamment, pour améliorer l'arrimage entre la formation des sages-femmes et l'implantation de nouvelles maisons de naissance.
  3. QUE soit menée une campagne de sensibilisation visant à faire connaître le haut degré de sécurité de la pratique des sages-femmes et les avantages qu'elle comporte pour les femmes enceintes et leur nouveau-né.

4. QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux fasse état du suivi des recommandations du présent rapport à la Commission de la santé et des services sociaux au plus tard le 1er octobre 2012.

La Coalition planifie solliciter une rencontre avec le ministre Bolduc pour faire le point.

- 23 novembre 2011 : Rencontre du conseil d'administration du GM. Préparation de la tenue d'un kiosque lors de la présentation de *More of Business of Being Born*; la mise à jour de la base de données est complétée; dans le dossier du Dr Sabbah, le GM est mécontent de la réponse du Collège des médecins et prévoit envoyer une autre lettre pour demander un traitement adéquat de sa plainte; planification d'un souper de Noël.
- 30 novembre 2011 : Tenue d'un kiosque du GM lors de la présentation du film *More of Business of Being Born*.
- 17 décembre 2011 : Les membres du conseil d'administration du GM se réunissent pour un beau souper de Noël « tout cru » !
- 12 janvier 2012 : un comité financement composé de Roxanne Lorrain, Wennita Charron et Kim Paradis est mis en place et s'est rencontré 5 fois, jusqu'en juillet, afin d'élaborer une demande de soutien financier au SACAIS (Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales). Cette demande inclut un plan d'action triennal élaboré avec le soutien du CA.
- 19 janvier 2012 : Lysane Grégoire participe à une rencontre de la Coalition sur la pratique sage-femme. On y discute de la journée de réflexion de l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESS) du 21 décembre dernier portant sur la diminution des interventions obstétricales et le renforcement de l'accouchement physiologique ; discussion sur le décalage entre le discours du ministre de la Santé et des hauts fonctionnaires à propos du financement du développement des services de sages-femmes (contrairement au ministre, les fonctionnaires seraient moins enthousiastes en ce qui concerne les frais d'implantation et ouverts à la pratique SF en CH). Planification sur des actions à tenir dans le cadre de la Journée internationale des sages-femmes, le 5 mai : on prévoit un dépliant qui soutiendra les différentes régions du Québec à faire avancer leurs dossiers pour l'accès au SF; présentation des MdN comme pôle pour l'accouchement physiologique, faire ressortir les avantages et contrecarrer les arguments de la résistance, surmonter l'obstacle principal de la méconnaissance.
- 24 janvier 2012 : Rencontre du conseil d'administration du GM. Bilan de l'envoi de 260 copies du MAMANzine aux membres en plus des copies qui seront envoyées aux MdN via le Regroupement Les sages-femmes du Québec qui sera en tournée sous peu à travers le Québec; le comité financement du GM présente le résultat de ses recherches dans le but de bonifier le financement du GM à travers les divers programmes d'aide pour le financement des organismes sans but lucratif; rapport de la participation à la réunion de la Coalition sur la pratique sage-femme.
- 6 février 2012 : Lysane Grégoire participe à une réunion de la Coalition pour la pratique sage-femme : un communiqué sera émis le 5 mai par la Coalition pour rappeler ses revendications, ses pourparlers pour rencontrer le ministre, la promesse du ministre de payer pour les MdN et pré-annoncer le lancement du dépliant sur la pratique sage-femme la semaine du 21 mai (Semaine Mondiale pour l'Accouchement Respecté). Puis, un autre communiqué sera émis pour le lancement national d'une brochure qui présente le modèle québécois de la pratique des SF et ses avantages dans le contexte actuel de développement. Ce communiqué annoncera aussi qu'il y a des activités dans toutes les régions. Les comités dans les régions auront le soutien de la CSN pour envoyer le même communiqué intégrant une portion adaptée à leur région (activité spécifique, préoccupations régionales, ...) sur le fil de presse de leur région. Un sous-comité conception de la brochure est mis en place.
- 13 février 2012 : Rencontre d'un sous-comité de la Coalition pour la pratique sage-femme portant sur la conception du dépliant. L'outil présentera 3 thématiques : l'efficacité économique des MdN et de la pratique SF (incluant prévention), le modèle québécois vu d'ailleurs dans le monde comme une inspiration et stratégie de santé publique et enfin, un volet *empowerment*, présence citoyenne et vie communautaire des MdN; Lysane s'occupe du 3<sup>ème</sup> volet et fera des consultations pour intégrer les

préoccupations des femmes impliquées dans le développement. Le sous-comités tiendra plusieurs rencontres pour compléter l'outil : 21 février, 8 et 20 mars, 19, 23 et 30 avril

- 16 février 2012 : Rencontre du Comité naissance civile (CNC); étude du document réalisé par Pro-Bono UQAM portant sur deux plaintes auprès de la Commission des droits et libertés.
- 20 février 2012 : Participation de Mariane Labrecque à la Table de concertation pour la pratique sage-femme.
- 26 février 2012 : En raison de la grève étudiante, le CNC est avisé que les travaux de Pro-Bono UQAM seront suspendus en grande partie, bien que les étudiants impliqués continuent de réfléchir sur les suites à donner au dossier.
- 27 février 2012 : Rencontre du conseil d'administration du GM. Le comité de financement du GM prévoit faire une demande d'aide financière auprès du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS), au Programme de Soutien à l'action bénévole (SAB) ainsi que la vente d'objets promotionnels (chandails). Les moyens d'accéder à de l'aide afin d'embaucher une ressource technique pour le GM sont aussi discutés. Le GM est invité à soumettre ses suggestions afin de bonifier les commentaires du MAQ dans le cadre d'une consultation de Santé Canada sur l'énoncé provisoire révisé *La nutrition du nourrisson né à terme et en santé – Recommandations de la naissance à six mois* ; un appel est fait aux RR puis les commentaires ainsi recueillis sont transférés au MAQ.
- 15 mars 2012 : Lysane Grégoire rencontre M. François Whittom, attaché politique du ministre Yves Bolduc. Les buts poursuivis par cette rencontre sont de présenter le GM ainsi que ses demandes, de présenter les revendications de la Coalition pour la pratique sage-femme et de faire un suivi pour une demande de budget discrétionnaire du groupe Mieux-Naître à Laval. Les demandes du Groupe MAMAN se résument ainsi :
  1. – Que les groupes citoyens et comités de parents soient représentés à l'instance de coordination nationale à mettre en place;
  2. – Que le cadre de référence à développer respecte le modèle québécois (essentiellement, la continuité de services, le choix du lieu d'accouchement, la place des parents soutenue par l'équipe de la MdN);
  3. – Demande d'une rencontre avec les fédérations médicales (spécialistes et généralistes), l'OSFQ, le GM et le ministre afin que ce dernier passe le message de cesser de faire obstacle au développement;
  4. – Que des moyens soient mis en place pour le soutien des groupes citoyens; le GM recommande 35 000\$/année pour une ressource humaine à 3 jours semaine ayant le mandat de soutenir les démarches du groupe citoyen puis, une fois les services en place, de soutenir le comité de parents dans l'animation de la vie communautaire. Le budget serait remis aux groupes incorporés en OBNL ou à un organisme communautaire ou un centre de ressources périnatales qui soutient le groupe citoyen;
  5. – Que la situation du comité de parents Mimosa soit reconnue inacceptable et ne puisse se reproduire;
  6. – Qu'il y ait une rencontre avec le ministre et les groupes citoyens pour qu'ils prennent le pouls de la réalité sur le terrain;
  7. – Que le Groupe MAMAN puisse avoir une permanence et un budget pour poursuivre sa mission; un montant de 75 000 \$ est demandé.

M. Whittom fera un compte rendu des éléments présentés aux fonctionnaires concernés du MSSS. Il proposera sans doute une rencontre avec les hauts fonctionnaires plutôt qu'avec le ministre pour les groupes citoyens et pour les questions touchant le cadre de référence. Il est peu confiant qu'une rencontre au sommet avec les fédérations médicales soit appropriée, mais il reconnaît que les propos du Dr Sabbah sont inadmissibles. Il invite le GM à présenter un budget et sa demande de financement au MSSS. Il en est de même avec les groupes citoyens qui souhaiteraient un soutien financier. Il suggère que le GM prépare, en collaboration avec ses représentantes régionales, les besoins des groupes

citoyens et les activités à réaliser qui nécessitent le financement demandé. Les demandes pourront s'adapter aux particularités régionales, mais un cadre de base commun serait souhaitable. M. Whitton précise que l'ouverture qu'il démontre ne constitue en rien une garantie d'obtention de financement, car dit-il, les demandes seront examinées en profondeur par plusieurs personnes dans un contexte de restrictions budgétaires. De plus, il quitte son poste un mois plus tard.

- 28 mars 2012: Courriel aux membres: Invitation à visionner sur *YouTube* l'action du jour de l'Association des étudiantes sages-femmes du Québec dans le cadre de la grève étudiante et à lire leur communiqué.
- 10 avril 2012 : Rencontre du conseil d'administration du GM. Outre le suivi des dossiers de gestion du GM ainsi que l'organisation de la prochaine AGA, les membres discutent de la tenue d'une réunion spéciale portant sur le code de diffusion des messages externes sur nos plateformes. On envisage aussi de jumeler ce temps de réflexion à une réunion spéciale permettant de réfléchir sur notre énergie, notre implication, nos difficultés et trouver des solutions pour être plus efficaces. On prépare également la rencontre avec Dr Maxine Dumas-Pilon prévue pour le 13 avril prochain, réunion portant sur son projet d'implantation de sages-femmes à l'Hôpital Ste-Mary's. Le GM désire exprimer ses craintes quant à ce projet qui ne respecte pas les demandes des femmes.
- 12 avril 2012: Courriel aux membres: *La Gazette des femmes* est à la recherche de mères au foyer qui ont fait ce choix en le considérant comme un choix d'affirmation féministe, c'est-à-dire un choix lié à des valeurs et des convictions. Plusieurs références leurs seront fournies.
- 13 avril 2012 : Rencontre de trois membres du GM (Wennita Charron, Lysane Grégoire et Roxanne Lorrain) avec Dr Maxine Dumas-Pilon. La rencontre se passe très bien. Dr Dumas-Pilon est enthousiaste face à son projet et est animée d'une réelle bonne volonté de favoriser l'accouchement physiologique pour un maximum de femmes en ayant des SF dans son unité physiologique en centre hospitalier (CH). En gros, elle souhaite prioriser le volume dans le contexte actuel des services. Les SF pratiqueraient davantage d'accouchements en CH que dans les MdN. Dans son unité, elle souhaite une réelle collaboration entre une équipe de 4-5 médecins et 4-5 SF.

De notre côté, on lui présente notre historique, l'historique du mouvement des femmes qui a voulu une approche différente et qui l'a obtenue après vraiment beaucoup d'efforts et d'années. On lui parle abondamment de la continuité comme composante fondamentale de l'approche SF et aussi du choix du lieu de naissance. On lui parle des pressions que vivent les groupes citoyens qui veulent des MdN et de la résistance des médecins. Un dossier complet lui a été remis lors de cette rencontre contenant études, recommandations ministérielles, extrait du sondage SOM, etc.

Elle conclut en redemandant qu'on lui fasse une liste de conditions qui feraient que la pratique serait protégée et que nous serions en paix et en harmonie... et capable de signer comme quoi le GM endosse son projet. Elle offre aussi, en échange de bons services, d'écrire une lettre d'appui pour des groupes citoyens qui veulent des MdN. Elle et son groupe (elles sont 4 md femmes à avoir accouché avec des SF) pourraient signer cette lettre en guise de soutien aux projets qu'elles trouvent aussi importants. Le GM lui demande un document résumant son projet (nous n'avons rien d'écrit), suite à quoi nous pourrions poser nos conditions. Nous n'avons toujours rien reçu.

- 27 et 28 avril 2012 : Kiosque du GM lors des présentations de la pièce *Naissance* à Montréal.
- 9 mai 2012 : Rencontre du conseil d'administration du GM. Retour sur la rencontre avec Dr Maxine Dumas-Pilon. Remue-méninges sur la réalisation du chandail-promotion. Lysane Grégoire mentionne que monter le dépliant pour la Coalition pour la pratique sage-femme a été un travail ardu incluant plusieurs rencontres. Retour sur l'entente avec les promoteurs de la pièce *Naissance*; le GM est partenaire de *Naissance* et nous apparaîtrons dans tous leurs futurs programmes en échange de visibilité sur nos différentes plateformes. Le GM a pu bénéficier d'une belle publicité bien placée et gratuite en échange de la vente de 15 billets de groupe à 20 \$ (donc 300 \$). L'équipe a relevé le défi en vendant 13 billets et en payant un billet chacun à Wennita Charron et Roxanne Lorrain pour compléter le lot en échange de leur présence pour déposer nos dépliants sur la table. Le GM doit veiller à trouver des bénévoles qui, lors des prochaines représentations à travers le Québec, pourraient distribuer nos cartes postales, vendre nos publications et parler de notre mission. Les prochaines dates

prévues sont: 13 octobre à La Malbaie, 19 octobre à Rimouski, 20 octobre à La Pocatière, 9 novembre à St-Eustache et 24 novembre à Gatineau).

- 10 mai 2012 : Rencontre de la Coalition pour la pratique sage-femme, le dépliant de la Coalition est revu une dernière fois avant impression. On prépare un lancement pour le 23 mai.
- 14 mai 2012 : Participation de Mariane Labrecque à la Table de concertation pour la pratique sage-femme.
- 23 mai 2012 : dans le cadre de la Semaine Mondiale de l'Accouchement Respecté (SMAR), le comité de parents et les sages-femmes du CSSS Jeanne-Mance ont organisé une mobilisation pour réclamer une MdN dans le quartier Sainte-Marie. Une manifestation symbolique sympathique a eu lieu au Métro Frontenac où la Coalition pour la pratique sage-femme a dévoilé le document Les MAISONS DE NAISSANCE – Un choix individuel, une nécessité sociale, un bien collectif.
- 29-30-31 mai 2012 : Mariane Labrecque, Kim Paradis et Wennita Charron ont participé au rassemblement annuel et à l'AGA du Regroupement Naissance-Renaissance, *S'embraser collectivement: de l'indignation à l'action!*
- 6 juin 2012 : Réunion spéciale de cinq membres du conseil d'administration du GM pour préparer le contenu de la présentation que feront Mariane Labrecque, Wennita Charron et Roxanne Lorrain dans le cadre d'une journée de réflexion que tiendra le Regroupement Les sages-femmes du Québec portant sur la garde, journée prévue le 13 juin 2012.
- 9 juin 2012 : participation du GM au Congrès annuel de la Ligue La Leche dont le thème de l'année est *Etre parent... autrement*; le GM y tient un kiosque et Lysane Grégoire y fait sa présentation *Substituts du lait maternel : une épidémie industrielle*.
- 13 juin 2012 : Présentation du GM par Wennita Charron et Mariane Labrecque lors de la journée spéciale du RSFQ, dans le cadre de son AGA, ayant pour thème *Vivre la garde*. Le GM présente un rappel historique des demandes des femmes qui repose toujours sur trois éléments essentiels : une relation de confiance avec la SF, la continuité des services et l'empowerment. Ces trois points soutiennent et favorisent la réappropriation de l'expérience.

Le GM reconnaît que l'organisation du travail des SF est difficile et lourde sur leurs épaules et propose la création de groupes de parents à partir des cours prénataux dont les séances seraient augmentées de 4 à 6 afin de laisser davantage d'espace aux échanges (tisser des liens); la dernière rencontre serait post-natale et inviterait les parents à revenir se rencontrer à la MdN. La responsabilité du soutien émotif du couple serait ainsi partagée et la transition en douceur post-suivi serait facilitée. De plus, ces groupes de soutien seraient la porte d'entrée vers le comité de parents en valorisant l'importance de l'animation de la vie communautaire (une piste de solution à la précarité des comités de parents).

La présentation s'est terminée par la lecture du témoignage de Geneviève Grondin, membre du CA du GM de longue date qui accompagne depuis janvier son fils de bientôt deux ans dans un combat contre une forme grave de cancer : « [...] j'ai aussi réalisé à quel point le fait d'avoir mis mes enfants au monde naturellement m'a donné une force vitale incroyable. Je puise à même cette source tout mon courage. Le combat que vous menez, que nous menons, pour le droit des femmes d'enfanter dans le plus grand respect de leurs corps et de leurs croyances va au-delà du simple acte d'accoucher naturellement. Je suis à même de témoigner que cela nous permet, en tant que mère, que femme, d'accompagner nos enfants tout au long de leur existence, quelle qu'en soit l'issue de celle-ci, avec une force tranquille, mais oh combien puissante ».

Le message du GM a eu une très belle réception de la part des sages-femmes et a même eu droit à une ovation debout! Nous pouvons croire que nos messages feront une différence dans la réflexion amorcée par les sages-femmes sur l'organisation de leur travail.

- 16 juin 2012 : Réunion spéciale du conseil d'administration du GM animée par deux étudiantes de l'école de service social de l'Université de Montréal permettant de prendre un temps d'arrêt dans nos activités pour réfléchir sur les mandats du GM, la portée et l'efficacité de ses actions, les moyens utilisés, etc. La réunion permet la détermination des priorités du GM, la rédaction des grandes lignes de

son plan d'action, la formation de sous-comités mieux définis ainsi que la discussion du calendrier et de l'horaire des réunions.

- 4 juillet 2012 : Rencontre du conseil d'administration du GM. On y discute de plusieurs points, notamment la une du *Time* montrant une femme allaitant son enfant de 3 ans, puis de l'action similaire entreprise par Alexandrine Agostini avec son fils de 21 mois dans le journal *La Presse* et de son entrevue réalisée à *TVA en direct* sur cette action et sa vision de l'allaitement et plus globalement du maternage et de la maternité. Le GM est enthousiaste de confirmer Alexandrine Agostini au titre de porte-parole officielle du GM. Une page sera finalisée à l'automne 2012 sur le site du GM avec mots, photos, articles et liens vers les entrevues où Alexandrine a parlé de sa vision ou de son expérience. Par exemple, dans la revue *La Semaine* (août 2011), elle y discute de ses accouchements (dont le 2e à la maison) et de ses allaitements. Le GM discute aussi d'une possible tournée en région couplée à l'implication des RR lors des représentations de la pièce *Naissance* à travers le Québec.

## TOUT AU LONG DE L'ANNÉE :

- Animation de notre site Internet, annonce d'événements, espaces mis à la disposition des groupes de revendication de services de sages-femmes.
- Réponse à une centaine d'appels téléphoniques et courriels annuellement, le principal motif de ces échanges tient au manque d'accessibilité aux services des sages-femmes. Il semble que le Groupe MAMAN soit la ressource donnée en référence par divers organismes, incluant des CLSC, lorsqu'une femme cherche une solution quand elle n'a pas accès aux services d'une sage-femme.
- Administration de la MAMANliste par Roxanne Lorrain et de la page Facebook par Catherine Lapointe, Wennita Charron et Lysane Grégoire : informations variées relatives à la périnatalité sous l'angle de la normalité, soutien à la diffusion de pétitions et annonces d'événements des groupes en région et du GM, forum de débats et de témoignages sur la périnatalité et le parentage.
- Poursuite de l'animation du MAMANréseau afin de favoriser les échanges entre les comités de parents et de revendication, de même qu'avec les principaux groupes concernés, notamment le Regroupement Naissance-Renaissance et le Regroupement Les Sages-femmes du Québec. Le MAMANréseau a également pour but de dynamiser le mouvement à travers le Québec, de recruter des membres, de lutter contre le *montréal-centrisme* et d'unir les forces concernées par notre mission.
- Au cours de l'année, des membres représentent le GM sur des comités ou encore prennent en charge certaines activités :
  1. Coalition pour la pratique sage-femme : Lysane Grégoire, Mariane Labrecque
  2. Table de concertation pour le développement de la pratique Sage-Femme, Mariane Labrecque
  3. Comité Naissance Civile, Wennita Charron, Mariane Labrecque, France Dufort
  4. CA du Regroupement Les sages-femmes du Québec, Mirabelle Lavoie / Kim Paradis
  5. Déléguée du GM au RNR, Wennita Charron, Mariane Labrecque, Kim Paradis
  6. Responsables des représentantes régionales, Wennita Charron, Mariane Labrecque, Geneviève Grondin
  7. Animation et administration du MAMANréseau, Wennita Charron, Lysane Grégoire
  8. Comité financement : Roxanne Lorrain, Mariane Labrecque, Kim Paradis
  9. Administration des de la MAMANliste, Roxanne Lorrain
  10. Infolettre, Wennita Charron, Mariane Labrecque, Lysane Grégoire
  11. Coordination du MAMANzine, Wennita Charron, Kim Paradis
  12. Révision des textes, Josée Cardinal, Wennita Charron, Marika Paré, Marie-Anne Poussart
  13. Recherche de commanditaires : Geneviève Grondin
  14. Mise en page, Alexandre Tremblay
  15. Tenue des finances et de la trésorerie : Guerina Pellizzi / Stéphanie Laflamme
  16. Envois postaux : France Dufort, Wennita Charron
  17. Base de données : Wennita Charron
  18. Porte-parole et promotion des publications, Alexandrine Agostini